

Chers Elèves, Chers Parents,

Dans le cadre de la rentrée 2020-2021, nous sommes très heureux que les activités d'enseignement et de diffusion du CRR reprennent dans leur totalité.

Nous vous remercions à nouveau de la confiance que vous nous avez témoignée depuis le début de la crise sanitaire et comptons sur vous dans l'application des règles à respecter.

**Voici les règles de sécurité que vous devez appliquer**

**L'élève doit arriver 5 mn avant son cours.**

Le **port du masque est OBLIGATOIRE** en toutes circonstances à partir de 11 ans et fortement conseillé aux plus jeunes. A l'entrée, vous devez utiliser le gel hydro-alcoolique.

Les élèves sont autorisés à enlever leur masque **UNIQUEMENT** lors du cours.

Les élèves doivent se laver les mains avant chaque cours.

L'accès au secrétariat pédagogique est restreint. Merci de contacter les secrétaires pédagogiques par téléphone ou par mail, celles-ci vous donneront un rendez-vous si besoin.

Autant que possible, les élèves doivent garder une distance de 1m avec l'ensemble des participants aux cours.

**Pour le bâtiment principal, rue Olivier Messiaen :**

Les élèves danseurs de 1<sup>er</sup> cycle, les élèves de jardin et d'éveil musical seront pris en charge dans le hall par les enseignants et seront ramenés au même endroit à la fin des cours.

Les parents des nouveaux élèves musiciens débutants seront autorisés à accompagner leurs enfants jusqu'au 17 octobre prochain. Les autres parents déposent et récupèrent leurs enfants à la porte d'entrée.

Les vestiaires de danse ne sont pas accessibles aux élèves de 1<sup>er</sup> cycle qui arriveront déjà en tenue.

Il sera de nouveau possible aux élèves d'utiliser l'espace des consignes.

Les salles seront disponibles aux élèves pour leur travail personnel. Ils devront en faire la demande à l'accueil.

L'entrée est matérialisée par deux files, l'une donnant accès direct aux étages, l'autre permettant un contact avec le personnel d'accueil. Merci de suivre la file d'entrée en respectant les distances de sécurité d'1 mètre entre chaque personne.

L'ascenseur est interdit (sauf transport de lourdes charges). La montée et la descente dans l'escalier se font sur la droite sans toucher la rampe.

**Pour la salle Vagneur :**

Les élèves attendent en bas de l'escalier que les enseignants viennent les chercher et les ramènent au même endroit à l'issue des cours.

### **Pour le théâtre du Grain de Sel et l'Espace des Arts:**

Les élèves attendent en bas de l'escalier les enseignants qui viennent les chercher et les ramèneront au même endroit à l'issue des cours

Ils se désinfectent les mains au gel hydro alcooliques en entrant dans la salle.

Pendant les cours :

Ils gardent une distance de 2m entre eux dans le gradin sans le masque.

Ils gardent le masque pendant le training d'acteurs et pour les improvisations.

Ils travaillent au plateau sans le masque en conservant une distance d'1m.

### **Pour la salle de l'Harmonie :**

Les parents déposent les enfants en bas des escaliers et les récupèrent au même endroit.

**Les vestiaires de danse ne sont pas accessibles aux élèves de 1<sup>er</sup> cycle qui doivent arriver déjà en tenue.**

### **Pour la Maison des Sports :**

Les parents déposent les enfants à la porte et les récupèrent au même endroit.

Port du masque obligatoire dans les couloirs.

### **TRES IMPORTANT**

Si pendant un cours (juste avant ou après) un élève présentait un des symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.) l'enseignant prévient immédiatement la direction, un agent d'accueil l'isolera aussitôt dans une salle permettant sa surveillance dans l'attente de son retour au domicile ou de sa prise en charge médicale. Puis l'accueil ou la direction, appellera sans délai les parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière. Les parents pourront alors accéder au CRR.

**LE NON RESPECT DE CES CONSIGNES DE SECURITE ENTRAINERA L'EXCLUSION DE L'ELEVE DES COURS ET SALLES DE TRAVAIL**

**LA PANDEMIE EST TOUJOURS PRESENTE.  
C'EST UN DEVOIR POUR TOUS DE LUTTER CONTRE LA COVID19**

Bien cordialement,

**Robert LLORCA**

La Saison de l'Auditorium

Directeur

Conservatoire à Rayonnement Régional

Danse, Musique et Théâtre

1 rue Olivier Messiaen

71100 Chalon-sur-saône

Tel: 03 85 42 42 65 Fax: 03 85 42 42 66

Licences d'entrepreneur de spectacles n° 10268-33-34-35

[conservatoire.legrandchalon.fr](http://conservatoire.legrandchalon.fr)